

Lyon, le 28 septembre 2016

### Dotation globale de fonctionnement

## **Le déséquilibre urbain au détriment de la tenue des engagements**

Devant un Comité des Finances locales satisfait qui a choisi son camp, le ministre des Collectivités est venu annoncer le renoncement à un engagement du Gouvernement en matière d'égalité de considération entre habitants ruraux et urbains dans le futur projet de loi de finances 2017.

Cette mesure promise en 2014 est désormais enterrée par le Gouvernement qui l'avait annoncé !

Les Maires ruraux prennent acte avec regret de cette décision scandaleuse mais hélas attendue. Toutes les arguties technocratiques ne dissimuleront jamais la volonté affirmée de privilégier le développement des métropoles au détriment de l'équilibre du territoire.

Ce renoncement aux engagements poursuit la longue litanie en la matière et accentue l'extrême faiblesse de crédibilité de la parole du pouvoir exécutif, du Gouvernement comme de l'État dans ce domaine.

Les maires ruraux demandent aujourd'hui au Parlement de rejeter l'amendement gouvernemental visant à se déjuger.

Elle jugera sur les actes le courage des parlementaires, de tous bords et des deux chambres.

**Le Bureau de l'AMRF**

---

**Contacts :**

Julien Thibert – Responsable communication AMRF - 06 60 89 80 80 & [julien.thibert@amrf.fr](mailto:julien.thibert@amrf.fr)

[Twitter](#) & [Facebook](#)